Sujet : [INTERNET] EDFI Nord-permis d'aménager Wiège-Faty **De :** > seb.deprez (par Internet) < seb.deprez @orange.fr>

Date: 02/08/2023 à 08:54

Pour: ddt02-enquete-publique-cidsl@aisne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint nos observations en tant que riverains du site concerné par l'enquête.

Bien à vous,

Sébastien Deprez

L'exhaussement envisagé par la société EDFI Nord suite à l'agrandissement du site d'enfouissement va de nouveau considérablement impacter le secteur et la commune de Wiège-Faty. En effet, ces nouveaux casiers seront proches de Faty et de ses habitations. Le paysage va être grandement modifié sans parler de l'impact environnemental. Tout est calculé sur une série de projections qui ne tiennent pas compte des règles parfois contraires aux nôtres du vivant et de la nature.

Le site reste en surplomb de l'Axe-Vert / Euro-route et en bordure de la D 31 comment peuton garantir qu'aucun désagrément ne va s'en suivre ? Que lors des événements climatiques de plus ne plus conséquents, qu'aucune coulée de boue ou autres écoulements ne vont pas survenir ?

Nous avons déjà sur le secteur porcheries, centres de méthanisation, parcs éoliens. N'y a-t-il pas des lieux plus propices, moins contraints par les constructions déjà présentes pour accueillir ce projet ?

Le Département, la Région veulent valoriser le secteur Thiérache via le tourisme avec des éléments tels que l'Euro-route, des édifices emblématiques comme les églises fortifiées, les espaces naturels, le bocage, les cours d'eau, la liste est longue. La mise en valeur du secteur va forcément pâtir de ce nouveau projet. Il s'y implante nombre de structures qui vont à l'encontre de ces objectifs.

Le site va venir frapper aux portes de la commune, l'immobilier, déjà, peut porteur va devoir également subir cette installation. Qui peut envisager d'installer sa famille dans une zone ou les nuisances vont s'accroître ?

Encore une fois, la logique s'efface devant un monde purement mercantile sans avenir.

Permettez-moi également de relever un paradoxe. Il nous est demandé de tirer au maximum nos déchets ménagers (carton, plastiques et autres contenants). Ce tri nécessaire pour notre environnement, notre avenir entraîne forcément un plus grand volume de déchets dit recyclables que de déchets « définitifs » Pourquoi dans ce cas, doit-on sortir nos poubelles «

jaunes » de déchets recyclables seulement tous les 15 jours donc à une fréquence moindre que celle « grise » destinée aux déchets non-valorisables ? Comment justifier l'agrandissement du site si nous tendons vers un tri maximum et une revalorisation optimum des déchets ?

2 sur 2 07/08/2023 à 08:20